DLP 28-5-80332295

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU CHARENTES
CHARENTE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Regisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 170 (14/80) 21 MAI 1980

CEREALES

ROUILLE JAUNE

Depuis notre précédent bulletin, de nombreux nouveaux foyers ont été découverts dans toute la moitié Nord et l'Est de la Vienne. Dans l'ensemble du Châtelleraudais, la situation est particulièrement grave, puisque la variété Hardi, considérée jusqu'ici comme tolérante, est pratiquement aussi attaquée que Talent (très sensible).

Nous insistons à nouveau sur la nécessité de traiter les parcelles atteintes dès la découverte des premières pustules.

Les contaminations des 7 et 8 Mai amèneront des sorties de taches à partir du 23, et environ 5 jours plus tard, de nouvelles sorties de taches consécutives aux contaminations des 12-13 Mai sont à prévoir. Il est donc particulièrement urgent de réaliser les traitements, pour éviter que la maladie ne s'étende encore à partir de ces foyers. En outre, les traitements doivent être renouvelés obligatoirement 15 jours après la première application, en raison de la rémanence insuffisante des produits (voir notre bulletin précédent).

Il est à signaler que les orges d'hiver sont aussi susceptibles d'être attaquées par la rouille jaune (en particulier Sonja). En ce qui concerne les blés, toutes les variétés doivent être surveillées, en particulier Talent, Hardi, Cocagne pour les plus cultivées des variétés sensibles.

SEPTORIOSE

Nous rappelons les indications de notre bulletin du 13 Mai : la maladie gagne actuellement les feuilles supérieures, et les traitements sont conseillés lorsque la troisième feuille (à partir du haut) est atteinte à l'épiaison,(ou lorsque la deuxième feuille est atteinte après épiaison). Tout traitement réalisé tardivement risquera d'être peu efficace en raison du mode d'action exclusivement préventif des produits.

ROUILLE BRUNE, OIDIUM

Sur les variétés sensibles à l'oïdium (Cocagne, Hardi) , on note des attaques sur feuilles supérieures, et l'épi risque d'être contaminé prochainement. Etant donné le stade des céréales, le choix d'un produit rémanent (Bayleton) est moins impératif: on peut attendre de détecter la maladie sur épi pour traiter lorsque les autres maladies (septoriose et rouille jaune) n'auront pas nécessité de traitement plus précoce.

La rouille brune poursuit sa lente progression, en particulier en Charente-Maritime, mais en général elle reste limitée à des parcelles isolées (Talent en semis précoce par exemple).

P. 403

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : P. JOURNET

PUCERONS

Les populations de pucerons restent faibles en général à quelque exceptions près :

- sur orges d'hiver (et parfois sur blés) les pucerons de feuilles (R. padi et M. dirhodum) sont assez souvent notés : on considère qu'ils ne sont pas dangereux.

- la présence de Sitobion avenae est un peu plus fréquente dans le Sud des Charentes, et il est possible que le seuil de nuisibilité soit atteint dans quelques parcelles : faire des sondages en examinant au moins cinq séries de 10 épis (avec la dernière feuille). Si l'on trouve des colonies d'au moins cinq pucerons sur 50 % des épis fin épiaison-début floraison, le traitement est justifié. Lors de traitements fongicides réalisés au début épiaison, si le même sondage décèle des colonies de Sitobion sur seulement 20 à 30 % des talles, ajouter un insecticide au fongicide, car le seuil risquera fort d'être atteint quelques jours plus tard. Utiliser alors un insecticide non toxique pour les abeilles.

CECIDOMYIES

Le temps a été jusqu'ici assez peu favorable à ces insectes, qui ont besoin d'un temps chaud, humide et peu venté; poursuivre cependant la surveillance en cherchant à observer les adultes en position de ponte sur les épis le soir.

VIGNE

MILDIOU ET BLACK-ROT

Les indications de notre précédent bulletin restent valables. XX

On trouvera ci-joint les indications concernant le concours de détection des premières taches. Ce concours est très important puisqu'il permet de préciser rapidement les risques Mildiou et de les répercuter dans les Bulletins. D'avance, nous remercions les abonnés pour leur collaboration.

VERS DE LA GRAPPE (EUDEMIS-COCHYLIS)

Le premier vol est commencé et les captures sont parfois très abondantes au piège sexuel. En lutte préventive, un traitement pourrait être appliqué dans les prochains jours. Mais il est préférable de pratiquer la lutte avec des produits curatifs, en limitant les traitements aux seules parcelles attaquées. Il est encore trop tôt pour intervenir avec ce type de produits, et des indications seront données dans un prochain bulletin.

POMMIERS POIRIERS

TAVELURE

En raison de la croissance végétative et des précipitations, le traitement conseillé vers le 10-12 Mai devra être renouvelé à partir du 23 Mai. La période de projection des ascospores n'étant pas encore terminée, il est important de bien maintenir la protection.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 21 Mai 1980 - Précédente Note : Bulletin N° 169 du 13.5.

N° Papier de Presse : 535 AD.

XX. INFORMATION de DERNIERE MINUTE : un premier foyer de mildiou a été trouvé à JAVREZAC (16) ce qui confirme les indications de notre bulletin du 13 Mai. Rechercher activement les taches susceptibles d'apparaître vers le 21-23 (pluies du 12-13). Aucun traitement généralisé ne s'impose pour l'instant: protéger seulement les vignes en situation sensible.

STATION d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES POITOU-CHARENTES

Route de Vasles BIARD 86000 POITIERS

/ CONCOURS de DEPISTAGE des FOYERS PRIMAIRES 1980 /

Pour chacune des zones indiquées ci-dessous, une prime de 100 F. sera attribuée à la première personne qui nous adressera une feuille de vigne, une grappe de raisin ou une feuille de pomme de terre atteintes des maladies suivantes :

Mildiou de la Vigne : (8 zones)
- Grande Champagne
- Petite Champagne
- Borderies
- Fins Bois
- Bon bois Charente
- Bon bois et bois ordinaire Charente-Maritime
- Haut-Poitou
- Nord-Poitou

Black-rot de la Vigne : (4 zones)
- Haut-Poitou (zone où la lutte est obligatoire)
- Autres Communes de Vienne et Deux-Sèvres
- Charente
- Charente-Maritime

Mildiou de la Pomme de terre (2 zones)
- Vienne et Deux-Sèvres
- Charente et Charente-Maritime

/ EXPEDITION des ECHANTILLONS /

Pour garder les échantillons frais, les expédier dans une feuille de papier de soie ou de journal (pour absorber l'humidité), et placer le tout dans un sac plastique pour la vigne. Par contre, pour la pomme de terre, ne pas utiliser de sac plastique.

Pour les Charentes : adresser les échantillons à

Service de la Protection des Végétaux
69, rue de Bellefonds
16100 COGNAC

Pour être retenus au titre du concours, les échantillons devront obligatoirement être accompagnés des renseignements demandés ci-dessous.

A DETACHER

NOM et PRENOM ....

Adresse (Lieudit et Commune) ....

Adresse de la parcelle ....

Cépages ou variétés (P.de T.) ....

Situation de la feuille malade sur la souche (1ère, 2ème,3ème,4ème feuille, etc ...) ....

Nombre de taches observées dans la parcelle ....

Situation de la parcelle (coteau, plaine) ....

Date de la découverte ....

P404